

Annecey, le 12 novembre 2021

### Mobilité

**Deux modes de déplacement possibles, qui peuvent être combinés entre eux :**

**Le tramway ou tram :** transport en commun urbain équipé de rails plats. Il circule sur des voies réservées sur la voirie et fonctionne à l'électricité (alimentation par le sol). Sa fréquence de passage est comprise entre 5 et 10 minutes. Il peut transporter jusqu'à 100 000 personnes par jour dans certaines agglomérations. En France, une trentaine de villes disposent d'un tram. Pour plusieurs d'entre elles, son arrivée a été l'occasion de redéfinir globalement leur urbanisme : réorganisation des zones d'habitation, de loisirs, de travail, revitalisation du centre-ville, réhabilitation des façades, etc.

**Le bus à haut niveau de service dit BHNS** est un mode de transport circulant, lui aussi, sur des voies dédiées en sites propres. Contrairement au bus « conventionnel », il se caractérise par une fréquence de passage toutes les 5 à 10 à minutes. Dans certaines agglomérations, il peut véhiculer jusqu'à 40 000 personnes par jour. En France, 33 villes sont équipées d'un BHNS. Les bus envisagés seront électriques.

## Quel transport en commun pour Annecy et son agglomération ? Participez au sondage citoyen

**Suite à la réunion publique organisée par la Ville d'Annecy, mardi 9 novembre à Bonlieu, le maire François Astorg invite les Annéciennes et les Annéciens à donner leur avis en participant au sondage en ligne sur « [jeparticipe.annecy.fr](http://jeparticipe.annecy.fr) » jusqu'au 18 novembre.**

La réunion publique organisée à Bonlieu, qui a rencontré un vif succès, a permis de montrer l'intérêt que portent les habitants au devenir de la mobilité sur leur territoire. C'est pourquoi, en complément de cette réunion, François Astorg invite les Annéciennes et les Annéciens à se prononcer sur les solutions proposées, avant que les élus de l'agglomération du Grand Annecy prennent une décision lors du prochain conseil communautaire, le 18 novembre.

---

*« Les Annéciennes et les Annéciens, comme tous les habitants de l'agglomération, sont les premiers concernés par ces futurs aménagements qui vont considérablement changer leur quotidien. Il est indispensable pour moi de les solliciter et de leur permettre de donner leur avis sur les scénarii actuellement retenus, à savoir l'association du Tram et du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) ou la solution du tout BHNS ». François Astorg, Maire d'Annecy*

---

**Les habitants ont jusqu'au 18 novembre pour se prononcer en votant en ligne sur la plateforme « [jeparticipe.annecy.fr](http://jeparticipe.annecy.fr) », disponible sur [annecy.fr](http://annecy.fr)**